

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 113-2018
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2018.RRGR.370

Déposée le: 06.06.2018

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Hässig Vinzens (Zollikofen, PS) (porte-parole)
Führer-Wyss (Burgistein, PS)
Schindler (Bern, PS)

Cosignataires: 21

Urgence demandée: Non
Urgence accordée:

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Egalité dans la formation

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'agir auprès des maisons d'édition pour qu'elles vérifient et améliorent les moyens d'enseignement obligatoires et recommandés du canton de Berne en fonction des critères pour des moyens d'enseignement non sexistes (*Gender Equality School Book Index*, GES-BI) ;
2. de former le corps enseignant à identifier les partis pris et les préjugés inconscients vis-à-vis des femmes et de les munir de stratégies visant à l'égalité de traitement des jeunes filles depuis le début de la scolarité.

Développement :

Les recherches de la Haute école spécialisée de Suisse nord-occidentale ont montré que les moyens d'enseignement usuels sont tous sauf égalitaires : on y retrouve souvent des stéréotypes de genre dépassés. Tous les moyens d'enseignement doivent présenter autant de mo-

dèles (« role models ») masculins que féminins. Il faut éviter en particulier que les cours et les moyens d'enseignement ne donnent l'impression que les mathématiques, la physique, la chimie et l'informatique sont des domaines réservés à la gent masculine. Dans le cadre de son projet GESBI (projet cofinancé par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes), la Haute école spécialisée de Suisse nord-occidentale développe des critères d'analyse et de révision des manuels et livres scolaires. Le canton doit s'efforcer de ne plus utiliser que des moyens d'enseignement non sexistes.

A cause de la ségrégation des sexes, les femmes ne comblent pas les manques observés dans les métiers considérés comme « typiquement masculins ». Il est important d'insérer consciemment des modèles féminins dans les moyens d'enseignement utilisés dans les écoles, notamment au vu de la pénurie de main d'œuvre qualifiée qui se profile dans les métiers techniques. En outre, il manque aussi de modèles qui pourraient permettre à plus de garçons de s'orienter vers des activités professionnelles « typiquement féminines ».

Destinataire

- Grand Conseil